

EXPOSER A LA MAPRAA



MAISON DES ARTS PLASTIQUES AUVERGNE RHONE-ALPES

CYCLE D'EXPOSITIONS INDIVIDUELLES 2018

Chaque année, parmi les 13 à 15 manifestations programmées à la MAPRAA, 10 à 12 artistes sont invités pour une exposition individuelle. Il s'agit d'artistes qui ont peu ou jamais montré leur travail dans des lieux professionnels

Ils sont choisis par une commission avec vote. Il s'agit d'expositions personnelles d'une durée d'une vingtaine de jours. Elles ont lieu séparément et simultanément chacune dans l'un des deux espaces-expos MAPRAA, 9 rue Paul Chenavard, Lyon 1^{er}. Ces expositions sont ouvertes à tous, indistinctement adhérents ou non-adhérents à la MAPRAA.

Dossier à présenter :

Le dossier relié format A4 doit comporter au minimum 10 photos d'œuvres : (tirages sur papier obligatoires), avec indication des techniques, formats, dates, titres des œuvres, texte sur la démarche + DVD vidéo (si œuvre vidéo) Chaque dossier de candidature doit impérativement comprendre un CV dans lequel seront mentionnés l'âge de l'artiste, ses (ou son) exposition(s).

Si après la sélection d'un dossier, il s'avérait que les informations sont partielles ou inexactes, la commission, jusqu'au jour même de l'exposition se réserve la possibilité de l'annuler.

Rappel : Les expo. individuelles MAPRAA sont destinées aux artistes travaillant dans un des douze départements de Auvergne Rhône-Alpes (Ain – Allier – Ardèche - Cantal – Drôme – Isère – Loire – Haute-Loire - Puy de Dôme - Rhône – Savoie – Haute-Savoie) qui ont peu ou pas montré leur travail en milieu professionnel.

Après les sélections, votre dossier sera mis en consultation publique, sauf avis contraire de votre part. Joindre alors une enveloppe timbrée et libellée à votre nom pour le retour.

**ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE
30 septembre 2017 - 18H**

INFORMATION À FAIRE CIRCULER

MAPRAA 9 rue Paul Chenavard 69001 Lyon tél. 04 78 29 53 13
Site : www.plateforme-mapra-art.org - mail : map@mapra-art.org